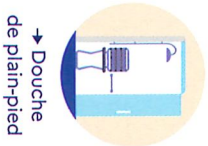


Pourquoi adapter mon logement?

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps. Vous pouvez aussi réaliser des travaux en anticipation d'une future perte d'autonomie.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier électrique



→ Volets roulants électriques

Bon à savoir

MaPrimeAdapt' est cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov').

Quelle aide?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

50 ou 70 %

du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

Pour qui?

- Personne en situation de handicap
- Personne âgée de 70 ans ou plus
- Personne de 60 à 69 ans sous condition de GIR (GIR 1 à 6)
- ☑ Ayant des revenus modestes ou très modestes
- ☑ Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- ☑ Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

Quel accompagnement dans mes démarches?

Vous serez accompagné par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO). Ce professionnel sera votre contact privilégié tout au long de votre projet.

Les 5 étapes de mon parcours

France Rénov' est un service public pour mieux accompagner la rénovation énergétique.

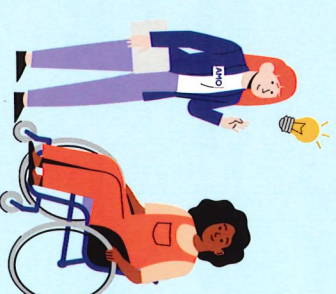


1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour préciser mon projet.

2

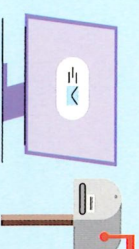
Le conseiller France Rénov' me met en relation avec un AMO habilité autonomie.



Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.

3

Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier.



4

Je fais réaliser mes travaux par un artisan



5

Je reçois le versement de ma subvention.





**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !

ACCUEIL Permanences du SIPHEM « Maison de l'habitat »

Information sur les primes et subventions de l'Anah

Rdv au 05 56 61 20 75



**CONTACTEZ-
NOUS !**

☎ **05 56 61 20 75**

🌐 **www.siphem.fr**

✉ **contact@siphem.fr**



Mars 2026
Conception et réalisation : agence 4août
Impression : Sprint



Liberté
Égalité
Fraternité



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**Avec MaPrimeAdapt'
mon logement
évolue avec moi**



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

MARS 2026